

Centre Intercommunal de Santé des Cantons de Mons.



RAPPORT D'ACTIVITES

Année 2019.

- ✓ Président : MELIS Cédric.
- ✓ Directrice administrative : MOLLE Janique : 065/34 85 65
- ✓ Secrétariat : 065/33 52 70.
- ✓ Courriel : direction@santemons.be.
- ✓ Siège social : Rue des Arquebusiers, N°5 - 7000 Mons.
- ✓ N° agrément de service : 5672.
- ✓ N° entreprise : 0214.732.561.

Table des matières.

1. INTRODUCTION.
2. SITUATION FINANCIERE du C.I.S.C.M.
 - 2.1. Comptes annuels 2019.
 - 2.2. Evolution du plan financier.
3. PERSONNEL.
 - 3.1. Composition.
 - 3.2. Formation.
4. DECRET du 14 mars 2019 relatif à la P.S.E.
5. POPULATION SCOLAIRE SOUS TUTELLE.
 - 5.1. Evolution de la population scolaire.
 - 5.2. Répartition géographique de la population scolaire.
 - 5.3. Répartition par degré de la population scolaire.
 - 5.4. Forfaits subsides O.N.E.
6. MISSIONS DECRETALES.
 - 6.1. Bilans de santé individuels.
 - 6.2. Programme de vaccination.
 - 6.3. Intradermos.
 - 6.4. Visites des établissements scolaires.
 - 6.5. Prophylaxie et dépistage des maladies transmissibles.
7. PROMOTION de la SANTE.
 - 7.1 Introduction.
 - 7.2 Conseil Consultatif de la Santé.
 - 7.3 Commission de Coordination de l'Aide aux enfants victimes de maltraitance.
 - 7.4 Salon de la Jeunesse.
 - 7.5 Fête de la Soupe « Soupe me Baby ».
 - 7.6 Stand dans les écoles secondaires.
8. CONCLUSION.

1. INTRODUCTION.

Si l'année 2018 fut essentiellement une année de transition institutionnelle (excepté l'impact et l'application du Décret de Gouvernance et d'éthique du 29 mars 2018), 2019 a été une année de bouleversements au sein du C.I.S.C.M. (Centre Intercommunal de Santé des Cantons de Mons).

Tout d'abord, au niveau institutionnel, l'ensemble des organes de gestion a été renouvelé (suite aux élections d'octobre 2018) et un nouveau Président a été désigné pour diriger l'intercommunale.

Ensuite, au niveau de la Promotion de la Santé à l'Ecole, celle-ci a vu l'actualisation de sa législation, par l'adoption d'un nouveau Décret en date du 14 mars 2019.

En interne, l'année 2019 a connu le renouvellement intégral de tout son parc informatique devenu obsolète. Cet investissement a été compliqué à mettre en œuvre et a rencontré de nombreux obstacles avant d'être tout à fait opérationnel pour la plus grande satisfaction de l'ensemble du personnel. La prochaine étape « technologique » sera l'acquisition de scanners, permettant non seulement la gestion informatisée complète des dossiers mais également la réduction des archives « papiers ».

L'année 2019 a également été marquée par la visite de l'ensemble de l'équipe P.S.E. de la tutelle O.N.E. Cette rencontre a permis des échanges constructifs et de proximité, sur les pratiques professionnelles et sur les difficultés rencontrées par le service. Elle a également été l'occasion de réfléchir ensemble à la construction du processus de fusion des 2 services PSE.

2. SITUATION FINANCIERE du C.I.S.C.M.

2.1. Comptes annuels 2019.

Les comptes annuels de l'exercice 2019 se terminent par un très léger bénéfice à l'exercice et préservent l'équilibre financier de l'institution. Si ce résultat, bien que positif, est moins encourageant que celui de l'an dernier, il est néanmoins appréciable tant dans le maintien de la gestion rigoureuse qui a encore caractérisé le centre de santé l'an dernier, que dans l'amortissement des impacts qu'il a dû subir (perte totale de ses revenus locatifs et diminution de sa population scolaire, par exemple).

2.2. Evolution du plan financier.

Ce qui est à mettre en évidence au cours de l'année 2019 et plus particulièrement au cours de son 2^{ème} semestre, c'est la dynamique qui a animé le conseil d'administration sous l'impulsion de son nouveau Président, afin de relancer les grands axes du plan financier établi précédemment et sa mobilisation pour pérenniser de manière durable son équilibre financier.

C'est ainsi que le projet de fusion avec le Centre Intercommunal Arthur Nazé, intercommunale voisine ayant le même objet social (P.S.E.) a été réactualisé avec un aboutissement prévu à très moyen terme, en l'occurrence dès l'année 2020. Nous aurons l'occasion ultérieurement de revenir plus longuement sur ce processus de fusion et l'importance des conséquences de celle-ci.

La perspective de révision des statuts liée à cette fusion a mis en évidence l'importance d'établir un modèle de société plus équilibré, à savoir où chaque partenaire non seulement est investi dans la gestion mais également est solidaire des coûts de fonctionnement. C'est ainsi que l'axe de participation financière des communes non-associées (qui bénéficiaient historiquement des services de l'intercommunale, sans contrepartie financière) a également été réexaminé et de nouvelles démarches auprès de celles-ci ont été entreprises. Un partenariat concret devrait être négocié et conclu dès l'année 2020.

L'axe de la vente immobilière du bâtiment a été provisoirement suspendu (notamment en raison des obstacles rencontrés difficilement contournables) mais l'option a été prise de valoriser les locaux inoccupés depuis presque 2 ans en recherchant de nouveaux locataires. C'est ainsi qu'une convention d'occupation a été établie avec un service P.M.S. provincial qui devrait emménager dès le début de l'année 2020. Cette location non seulement apportera une rentrée financière appréciable mais également permettra l'entretien de l'ensemble du bâtiment en réduisant les dégâts inévitables liés à une inoccupation de longue durée. De surcroît, la cohabitation avec les collègues du service PMS pourrait engendrer de nouvelles synergies et améliorer encore davantage la collaboration entre 2 services encadrant les mêmes élèves et ayant un même objectif de mieux-être pour eux.

3. PERSONNEL.

3.1. Composition.

Pas de changement à signaler dans la composition des équipes paramédicale et administrative du service, au cours de l'année 2019. Le nouveau médecin qui avait intégré l'équipe en 2018 a donné entière satisfaction, mais n'a pas prolongé son contrat à la rentrée scolaire, préférant se consacrer entièrement à sa patientèle privée devenue rapidement très importante. Rappelons la difficulté de trouver des médecins motivés pour travailler en P.S.E. et l'importance de valoriser tant les missions accomplies par ces services que le statut médical qui y est associé.

3.2. Formation.

L'O.N.E. a mis en place un programme de formations continuées et gratuites à l'intention de l'ensemble du personnel des services P.S.E. dont les membres ont profité selon les disponibilités du service ou l'intérêt pour les thématiques proposées (Journée des 100 ans de l'O.N.E., Programme de vaccination en P.S.E...).

4. DECRET du 14 mars 2019 relatif à la P.S.E.

Le 14 mars 2019, le Parlement de la Communauté française a adopté un nouveau Décret relatif à la Promotion de la Santé à l'Ecole (P.S.E.) et dans l'Enseignement supérieur hors universités. Ce texte reprend l'essentiel des deux décrets précédents (du 20 décembre 2001 et du 16 mai 2002) relatifs à la P.S.E. tout en inscrivant cette compétence dans les missions de l'Office de la Naissance et de l'Enfance (O.N.E.). Les missions qui définissent la P.S.E. restent inchangées, à savoir :

- 1) Le soutien et le développement de programme de promotion de la santé et de promotion d'un environnement favorable à la santé à l'école.
- 2) Le suivi médical des élèves et des étudiants, qui comprend les bilans de santé individuels et les vaccinations.
- 3) La prophylaxie et le dépistage des maladies transmissibles.
- 4) L'établissement d'un recueil de données sanitaires.

Au niveau de son financement, la P.S.E. reste un service universel et gratuit. Le principe d'un financement forfaitaire reste basé sur les caractéristiques des populations sous tutelle (enseignement ordinaire, spécialisé, supérieur, statut primo-arrivant, encadrement différencié...).

Les agréments octroyés en 2014 ont été prolongés d'office de deux ans, donc jusqu'au 31 août 2022. Les projets de service (dont les objectifs ont pu être maintenus, ajustés, modifiés ou clôturés) ont également été prolongés pour la même période.

Les conditions de la fonction médicale ont été revues. En effet, les diplômes de médecins doivent être complétés par un master de spécialisation dans le domaine des sciences médicales. Les médecins doivent en outre disposer d'un certificat de médecine scolaire ou d'un diplôme de master en santé publique. (L'engagement peut néanmoins se faire moyennant la promesse de poursuivre la formation et d'obtenir le titre requis endéans les 3 ans). Les membres du personnel en fonction à la date d'entrée en vigueur du présent décret et qui répondaient aux normes de qualification antérieures sont considérés comme possédant la qualification exigée et peuvent continuer à exercer.

5. POPULATION SCOLAIRE SOUS TUTELLE.

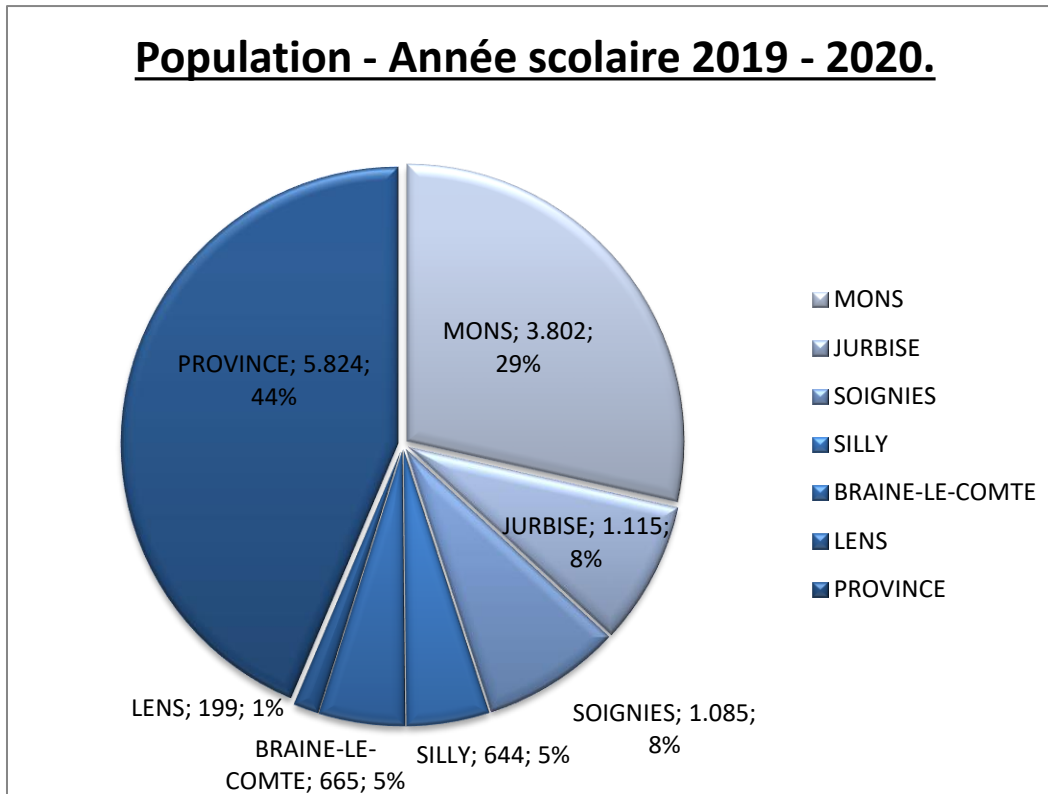
5.1. Evolution de la population scolaire.



En 2019, la population scolaire sous tutelle du C.I.S.C.M. s'est élevée à 13.334 élèves.

On observe une légère augmentation de 39 unités par rapport à l'année scolaire précédente, ce qui n'aura pas d'impact significatif au niveau des subsides de l'O.N.E.

5.2. Répartition géographique de la population scolaire.

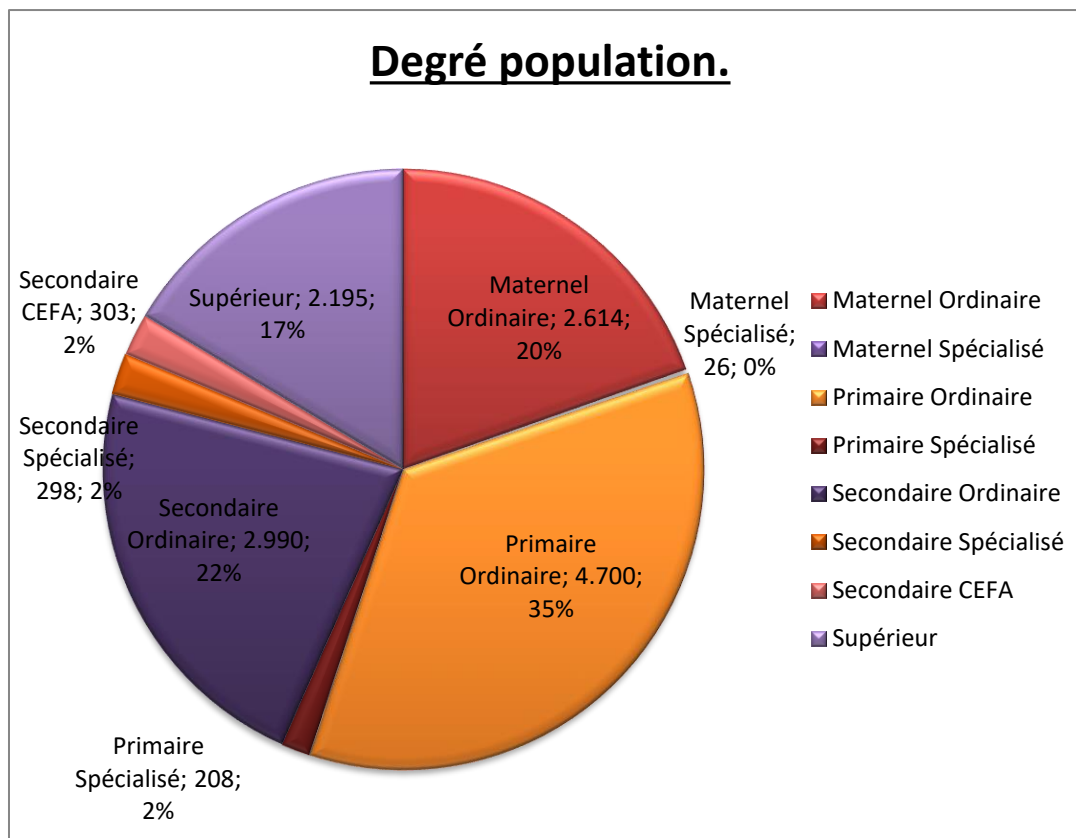


Le graphique ci-dessus montre une répartition « géographique » des élèves, très stable, presque similaire à l'année dernière, soit 44% pour l'enseignement provincial, 29% pour l'enseignement communal de Mons et 8% pour l'enseignement communal de Jurbise.

Les 4 communes non-associées, Soignies, Braine-le-Comte et Silly maintiennent respectivement leurs 8% et 5% tandis que Lens maintient également ses 2%.

Cette population scolaire est répartie dans 40 établissements conventionnés et dans 73 implantations.

5.3. Répartition par degré de la population scolaire.



Le graphique ci-dessus montre la répartition de la population scolaire sous tutelle, par degré et par type d'enseignement. Ce sont en partie ces données qui influencent le montant accordé par le pouvoir subsidiant (Voir tableau suivant, reprenant les forfaits des subsides O.N.E.).

5.4. Forfaits subsides O.N.E.

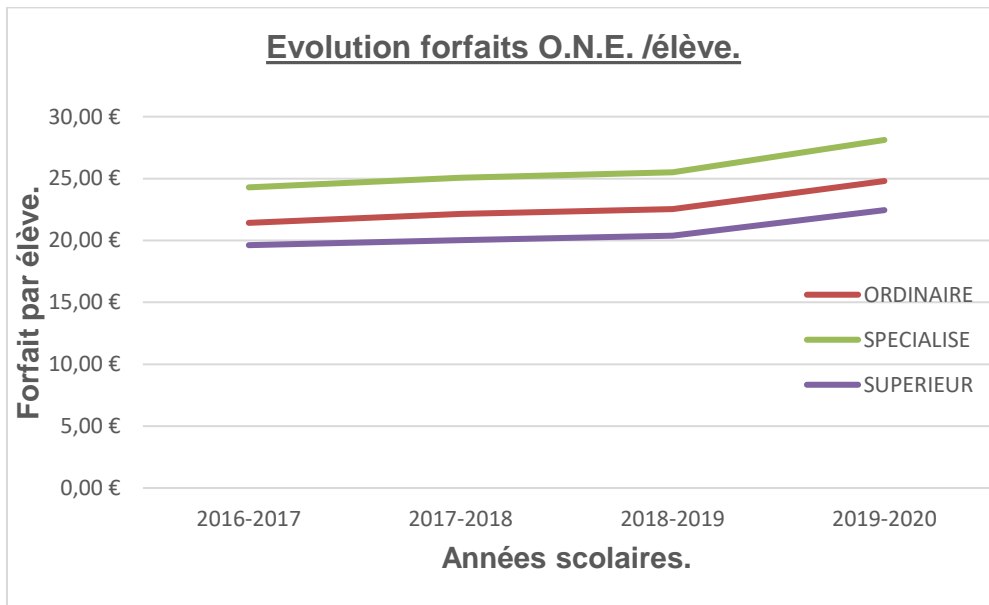
Pour rappel, les services P.S.E. reçoivent un subside de l'O.N.E. pour chacun de leurs élèves sous tutelle. Le tableau suivant montre la poursuite de la valorisation financière décidée par l'O.N.E. et l'évolution du subside (en chiffres et en graphique) pour cette année encore.

L'O.N.E. a également soutenu très concrètement et fort opportunément les services P.S.E. en leur offrant des frigos médicaux professionnels et de containers destinés à la conservation et au transport des vaccins en toute sécurité. En 2020, des nouveaux tests de vue devraient également être offerts.

On ne peut que se réjouir de l'attention apportée par la tutelle O.N.E. aux services P.S.E. sous sa tutelle.

Forfaits SUBSIDES O.N.E. (par élève).

	Année scolaire : 2016-2017	Année scolaire : 2017-2018	Année scolaire : 2018-2019	Année scolaire : 2019-2020
Enseignement :				
ORDINAIRE	21,42 €	22,14 €	22,54 €	24,80 €
SPECIALISE	24,29 €	25,06 €	25,51 €	28,12 €
SUPERIEUR	19,62 €	20,02 €	20,38 €	22,45 €



6. MISSIONS DECRETALES.

Pour l'année 2019, les différentes missions légales qui ont été confiées à notre service ont été remplies, de la manière suivante :

6.1. Bilans de santé individuels.

Au cours de l'année scolaire 2018-2019, 5.222 bilans de santé obligatoires ont été réalisés selon le calendrier de fréquence :

- Maternel : 1.372.
- Primaire : 2.203.
- Secondaire : 708.
- CEFA : 108.
- Supérieur : 548.
- Spécialisé : 283.

A ces bilans obligatoires, se sont ajoutés 159 autres bilans de « rattrapage » (élèves absents, nouveaux élèves...) ainsi que 43 bilans spécifiques, c'est-à-dire à la demande de tiers compétents (Centres P.M.S., établissements scolaires...).

- C'est donc un **total de 5.381 bilans de santé qui ont été réalisés en 2019** par l'ensemble des services.

1.489 d'entre eux, soit plus de 35%, ont fait l'objet d'une demande de suivi médical, soit vers le médecin traitant, un pédiatre, un dentiste, un O.R.L, un ophtalmologue, le centre P.M.S. ou autre...

Nous soulignerons ici les 743 orientations vers les ophtalmologues (premier en terme de suivi) qui montrent concrètement l'importance du dépistage visuel des élèves pour leur apprentissage pédagogique. En 3^{ème} position, on retrouve 244 orientations chez le dentiste, tandis que 317 élèves sont orientés chez leur médecin traitant pour la prescription d'examens complémentaires ou d'un suivi.

6.2. Programme de vaccination.

Le calendrier des vaccinations est fixé selon les recommandations du Conseil Supérieur de la Santé. La mise en œuvre de ce programme est organisée par tous les services P.S.E.

Les changements annoncés dans le programme vaccinal l'an dernier n'ont pas pu être concrétisés comme prévu. Ainsi, en septembre 2019, seul l'élargissement de la vaccination HPV aux garçons a été recommandé. Il a connu un vif succès dont on se réjouit. En effet, en date du 06 décembre 2019, 218 vaccins avaient déjà été administrés par notre service, soit 50% de plus que l'année précédente (141). Les abaissements d'âge des vaccinations RRO et HPV ont été reportés et devraient entrer en application dès la rentrée scolaire de septembre 2020.

Voici le tableau récapitulatif des vaccins administrés, par degré d'études :

NIVEAU	DTPa- PV	I Polio seul	RRO1	RRO2	Hépatite B	Méningoc oque C	Papilloma virus	dt pro Adulto	dTpa	Autre
Maternel 2ème année	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0
3ème année	326	0	4	1	0	1	0	0	0	0
Primaire 1ère année	5	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2ème année	37	0	4	1	0	0	0	0	0	0
6ème année	9	0	5	460	0	0	0	0	0	0
Secondaire 1ère différenciée (1D)	0	0	0	6	0	0	15	0	5	0
1ère compl. (1S)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2ème année com.	0	0	2	18	5	0	87	0	18	0
4ème année	1	0	2	22	0	0	0	0	190	0
1è EPSC "infirmiers"	0	0	0	0	0	0	1	0	3	0
Ens. sec. CEFA	0	0	1	6	0	0	2	0	34	0
Spécialisé fondamental	8	0	0	30	0	0	2	0	0	0
Spécialisé secondaire	0	0	3	14	0	0	32	0	36	0
Primo-arrivants	0	0	0	0	0	0	0	0	3	0
Autres	3	0	3	23	3	0	2	0	58	0
TOTAL	390	0	25	581	8	1	141	0	347	0

A ce tableau de 1.493 vaccinations « officielles » relatif à la population sous tutelle, s'ajoutent 3 vaccinations supplémentaires, inhérentes à l'Hépatite A et B (Twinrix) ou à la vaccination d'élèves hors tutelle (Université ou Promotion sociale).

- **Au total, 1.496 vaccins ont donc été administrés au cours de l'année scolaire 2018-2019, par l'ensemble des services.**

6.3. INTRADERMOS.

A ce programme de vaccination, mission très importante pour les services P.S.E., peuvent s'ajouter les **713 intradermos** effectuées au cours de l'année 2019, en faveur des étudiants stagiaires.

6.4. Visites des établissements scolaires.

26 établissements scolaires a fait l'objet d'une visite par un médecin scolaire au cours de l'année 2019.

6.5. Prophylaxie et dépistage des maladies transmissibles.

Une urgence sanitaire a été déclenchée le 16 décembre 2019. Il s'agissait d'une suspicion de rougeole à la Haute Ecole Provinciale Condorcet de Mons, en section Pédagogique. Trois classes étaient concernées car elles avaient participé ensemble à un voyage scolaire quelques jours avant. Une séance de contrôle vaccinal a été organisée en urgence au sein de l'établissement scolaire avec une mise à jour immédiate et gratuite si jugée nécessaire. Des informations spécifiques ont été transmises et expliquées aux élèves et aux enseignants. Un suivi a été également organisé les jours suivants. L'alerte a fait l'objet d'un article de presse (en date du 17/12/2019) qui a souligné le travail réalisé par notre équipe de médecine scolaire.

7. PROMOTION DE LA SANTE.

7.1. Introduction.

Au cours de cette année 2019, le Centre de Santé a poursuivi l'ensemble de ses projets de promotion de la santé en les adaptant à l'actualité. Les bilans de santé sont régulièrement accompagnés d'animations réalisées par les plannings familiaux dans les salles d'attente. Les thèmes sont adaptés soit aux classes, soit aux demandes des enseignants, soit aux besoins constatés.

Le stand itinérant a de nouveau été exploité à plusieurs reprises en 2019 et sa thématique a été réorientée vers l'actualité, à savoir la vaccination et plus particulièrement le HPV. Ce stand connaît toujours un vif succès auprès du public et reste un excellent support de communication pour rencontrer les élèves « autrement » et leur transmettre des messages de santé de manière individualisée et collective. Force est de constater qu'il est également un vecteur de satisfaction et de motivation pour le personnel qui s'investit beaucoup pour le rendre attractif et qui sort toujours très enthousiaste des activités organisées avec cet outil évolutif.

7.2. Conseil Consultatif de la Santé.

Le 10 décembre 2019, le service P.S.E a été invité à prendre la parole lors de la séance plénière du Conseil Consultatif de la Santé dont il fait partie depuis 2017. Il s'agissait d'expliquer la vaccination HPV et son extension aux garçons (Objectifs, arguments généraux et spécifiques de sensibilisation, engagement du service PSE de Mons, changements intervenus, perspectives...).

Le Conseil Consultatif de la Santé soutiendra le PSE dans la campagne d'informations qui sera mise en place pour les modifications du programme vaccinal et pour l'élargissement de la couverture HPV aux garçons.

7.3. Commission de Coordination de l'Aide aux enfants victimes de maltraitance.

En mai 2019, notre service P.S.E. a intégré la C.C.A.E.V.M. régionale et plus spécifiquement son sous-groupe de travail de prévention. Le 16 octobre 2019, ce sous-groupe a organisé une journée à destination des professionnels des Centres P.M.S. et des services P.S.E. afin de les informer concrètement sur la procédure, la méthodologie et les démarches à entreprendre pour faire face à des situations de maltraitance en fonction de l'urgence et de la gravité des constats. L'occasion de participer à des débats riches et intéressants sur une problématique professionnelle difficile malheureusement rencontrée trop souvent.

7.4 Salon de la Jeunesse.

Le 21 novembre 2019, le service PSE a participé pour la 3^{ème} fois à la 4^{ème} édition du Salon de la Jeunesse organisé par le service Jeunesse de la Ville de Mons. Celui-ci a déménagé pour s'installer avec beaucoup d'opportunité d'ailleurs à la Maison folie et a de nouveau connu un très beau succès de fréquentation.

Le P.S.E a donc développé sa thématique sur la vaccination dans un stand décoré de manière très attractive. Un jeu de questions avait été élaboré par l'équipe qui distribuait aux jeunes des questionnaires et les aidait à compléter les réponses afin de les sensibiliser individuellement ou en groupe à l'importance de la vaccination HPV. Chaque questionnaire rapporté complété au stand donnait droit à un cadeau choisi dans la « boîte à bonheur » (Préservatif, boules de Noël, bougie, ruban SIDA...) et/ou un fruit (clémentine ou pomme). De nombreux folders informatifs ont été distribués.

Cette animation a déclenché énormément d'enthousiasme. 3 écoles secondaires sous notre tutelle (A.P.M., A.J.A. et I.E.S.P.P.) ont fréquenté le salon et plus de 400 élèves ont ainsi été interpellés par notre service. Il ne manquait que l'E.D.F. qui sera davantage sensibilisée par notre équipe, l'an prochain.



7.5. Fête de la Soupe « Soupe me Baby ».

Pour différentes raisons, le service P.S.E. n'a pas participé à l'édition 2019 du festival de la soupe. D'une part, les équipes avaient été très découragées par l'édition 2018 pour laquelle de gros efforts avaient été consentis pour la préparation et dont le succès avait été très mitigé en raison de conditions météorologiques assez apocalyptiques (pluie diluvienne toute l'après-midi) qui avaient découragé le public venu très peu nombreux. D'autre part, la date du 28 septembre était intégrée dans un week-end prolongé et une coupure professionnelle n'a pas suscité d'enthousiasme. Partie remise une prochaine fois peut-être.

7.6. Stand dans les écoles secondaires.

Comme les années précédentes, notre service P.S.E. était bien présent dans ses écoles secondaires à l'occasion de journées spécifiques organisées au sein des établissements secondaires pour leurs élèves.

A l'A.P.M. (Académie Provinciale des Métiers), participation à la traditionnelle journée de la Saint-Valentin organisée par la cellule E.V.R.A.S. le 14 février 2019, ainsi qu'à la journée SIDA, le 28 novembre 2019.



A l'A.J.A. (Athénée Jean d'Avesnes), c'est le 02 décembre 2019 qu'une journée de sensibilisation « Prévention SIDA » a été organisée. Elle a donné lieu à un bel article ainsi qu'à une vidéo.

Organisation également par notre service d'une collecte de sang en collaboration avec la Croix-Rouge de Belgique, le mardi 17 décembre 2019 à l'I.E.S.P.P. (Institut d'Enseignement Secondaire Provincial Paramédical autrement dit le « nursing »).

8. CONCLUSION.

Voici qui termine le rapport d'activités d'une année 2019 toujours bien remplie dans son travail quotidien et dont le bilan global est plutôt positif. Elle laisse présager de nouveaux changements importants en 2020 à ce, à différents niveaux tant institutionnels que professionnels.

Ces perspectives d'évolution sont positives et encourageantes pour entretenir une motivation de travail au sein de l'équipe du P.S.E. Les projections financières laissent également espérer la concrétisation des investissements (matériel, rénovation...) attendus depuis longtemps pour maintenir un service de qualité, un accueil respectueux du public et un bien-être au travail.